

La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue compte 353 baux actifs à des fins d'abri sommaires dont 6 sont émis à des non-résidents du Québec.

La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue compte 80 baux de villégiature actifs dont 4 sont émis à des non-résidents du Québec.

Notez que ces données comprennent seulement les baux dans la municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest ainsi que les baux qui n'ont pas encore été délégués. La gestion des baux d'abris sommaires et de villégiature a été déléguée en 2014 aux organismes publics suivants :

- Ville de Rouyn-Noranda;
- MRC de La Vallée-de-l'Or;
- MRC d'Abitibi;
- MRC de Témiscamingue.